Education aux Médias

http://www.education-aux-medias.ac-versailles.fr/chronologie-du-projet

Chronologie du projet

- Archives du Clemi -

Date de mise en ligne : mercredi 11 janvier 2006

Académie de Versailles - Education aux Médias - Licence « Creative Commons BY-SA »

(Document réalisé par les animateurs du projet)

PROJET « JOURNAL. » 1998-1999

PARCOURS DIVERSIFIÉ REALISÉ AVEC LA CLASSE DE 5ème 8

Animateurs :

- Un professeur d'Histoire Géographie : Nelly Benabou et un professeur de Français : Anne Richard.
- Un journaliste professionnel : Antoine de Ravignan.

Objectif :

Dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté il nous a paru important de sensibiliser les élèves aux problèmes des Droits de l'homme, de les rendre actifs et autonomes, de permettre à certains de révéler des qualités inexploitées dans le cadre scolaire.

Stratégie :

Réaliser un « numéro spécial » sur les Droits de l'Homme avec une classe, ce qui permettait outre le thème choisi de comprendre le fonctionnement d'un journal de la page blanche à l'impression, de jouer enfin un autre rôle que celui du lecteur et de devenir « journaliste ».

Les Grandes Etapes du projet

Janvier

- Annonce du projet aux élèves et aux parents.
- Séances menées en collaboration avec le journaliste.
- Séance 1 :

  Intervention du journaliste qui explique « la chaîne » d'un journal (2 heures en classe).

- Séance 2 :

  « Conférence de rédaction » et élaboration du sommaire et des sujets (grandes directions) avec les élèves. A la demande des élèves, un des thèmes directeurs du journal se focalise sur les Droits de l'Enfant et en particulier le problème des enfants travailleurs.

- Séance 3 :

Les différents types d'articles : « Une », « brève », faits divers, article de fond etc...
Comment écrire une brève ? Explications et exercice collectif.

- Séance 4 :

Redéfinition plus précise des sujets d'article. Evocation de la contrainte du calibrage.

Février

Les journalistes en herbe apprennent le métier et font :

- Des recherches : Bibliothèque, accès Internet, C.A.S.E (Centre de documentation Tiers Monde du Val d'Oise).
- Préparent leurs questionnaires et leurs plans de recherche (travail en classe).
- Apprennent à vérifier leurs sources d'informations.
- Prennent les rendez-vous (par téléphone ou lettre) seuls, parfois avec l'aide de leur professeur.
- Se rendent aux rendez-vous (seuls ou accompagnés en fonction des difficultés de déplacement ; l'autonomie des élèves a été favorisée quand cela était possible)
- IIllustrent en cours d'art plastiques la convention des Droits de l'Enfant (projet de la « D.E.R »).
- Rédigent et corrigent leurs articles en classe et à la maison (expression écrite en cours de français).
- Participent à une animation sur la campagne « libère tes fringues ».
- Fin février remettent leurs premières versions aux professeurs et journaliste.

Mars

- Commentaire et critique des articles avec le journaliste. Comment corriger, titrer, chapeauter ? Ultime correction et saisie des articles sur ordinateur par les élèves (cours de technologie).
- Le montage du journal est confié à une maquettiste professionnelle (en collaboration avec le journaliste).
- La maquette est soumise à la classe pour les dernières modifications avant envoi du B.A.T (Bon à tirer) à l'imprimeur.
- Visite de l'imprimerie où a été tiré le journal.
- Rencontre de la maquettiste et explication des techniques.
- Visite guidée de l'imprimerie par son directeur. Retour de l'imprimerie avec le journal.
- Le journal est vendu dans l'entourage des élèves dans le cadre du FSE.

Moyens financiers :

Journaliste : 5 000 Francs sur J3 (projet d'établissement).
Maquettiste : 2 500 Francs sur la vente des journaux.
Imprimeur : gratuit (parent d'élève).
Professeurs : 10 HSE chacun.